

En respectant les gestes barrières et le confinement,



RÉOTIER

soutient le personnel soignant



Le mot du maire

Nous traversons une période difficile et « Ensemble nous en sortirons » si nous respectons strictement les consignes, notamment les gestes barrières et le confinement.

L'équipe municipale mobilisée, vous informe et reste près de vous. Mais plus que jamais l'entraide entre voisins est nécessaire. Je ne veux pas être alarmiste mais le plus dur est à venir.

Lisez avec attention cette page d'information et sachez que nous sommes présents pour répondre à vos interrogations.

Prenez soin de vous

Marcel

La continuité des services municipaux :

La mise en place de la nouvelle municipalité a été reportée, sûrement en mai, mais là n'est plus une priorité.

C'est le Conseil Municipal qui a été élu en 2014 qui reste en fonction jusqu'à sa nouvelle installation officielle.

- **Secrétariat de mairie :**

Il est fermé au public pendant la période de confinement mais il est joignable par téléphone : 04/92/45/32/00 ou par mail : mairie@reotier.fr, MARIE répondra à vos appels ou vous mettra en contact avec le maire ou un adjoint (en dehors des heures de présence de la secrétaire une astreinte est mise en place).

- **Services techniques :**

Yves assure son service dans le respect des gestes barrières.

En cas de problèmes liés aux services de la commune : eau potable, voirie, ou de la Communauté de Communes : assainissement s'adresser au secrétariat de mairie,

- **Personnes vulnérables :**

La liste des personnes vulnérables a été dressée par la mairie : personnes âgées, personnes seules, Elles sont jointes régulièrement par téléphone (lundi, mercredi, vendredi), Marie maintient ainsi un lien et identifie les demandes. Un service est mis en place par la Mairie pour assurer les achats alimentaires et les médicaments, si vous souhaitez faire partie des personnes à être appelées le signaler à la mairie. **Ne pas hésiter à signaler au secrétariat de mairie toutes les personnes en difficulté.**

- **Rappel des règles de confinement :**

GESTES BARRIERES A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT :

- SE LAVER LES MAINS
 - TOUSSER DANS SON COUDE
 - UTILISER DES MOUCHOIRS JETABLES
 - SE TENIR A DISTANCE DES AUTRES : distance d'un mètre au moins,
 - ETRE RESPECTUEUX DES AUTORISATIONS ACCORDEES :
 - AUTORISATION DE S'AERER : une fois par jour, une heure, à moins de 1km de son domicile, sans utiliser sa voiture, seul (enfants, petits enfants, animal tolérés)
 - FAIRE SES COURSES : une fois par semaine, seul, et dans un commerce à proximité,
- N'oubliez pas de bien renseigner les attestations de déplacement nouvelle formule : motif, cadre horaire, et de vous munir d'une pièce d'identité. Les contrôles de gendarmerie sont présents y compris sur notre commune.**

INFORMATIONS UTILES :

- la boulangerie n'assure ses tournées que le MERCREDI MATIN et le DIMANCHE MATIN.

- Supermarchés :

- CARREFOUR est ouvert de lundi à samedi entre 8h30 et 19h30 – fermeture dimanche -Drive suspendu

- INTERMARCHE est ouvert de lundi à samedi entre 8h30 et 18h – fermeture dimanche

- HALL 2 ouvert de 9h à 12h et de 15h à 18h, fermé le dimanche

- ALBERT – semences, aliments pour animaux – ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h sauf samedi et dimanche,

- le MARCHE FORAIN de GUILLESTRE du lundi est arrêté durant la période de confinement,

ORDURES MENAGERES :

Le service de collecte des déchets ménagers fonctionne, il est demandé à chacun de bien respecter les règles d'hygiène, de bien fermer les sacs et de les déposer dans les conteneurs

Mouchoirs papiers à usage unique : **NE PAS LES JETER EN VRAC DANS LES CONTENEURS A CARTONS ET PAPIERS** mais dans les sacs poubelles.

Pour les personnes présentant des symptômes grippaux, confirmés ou pas du COVID-19, tous les déchets : MOUCHOIRS, MASQUES, BANDEAUX DE NETTOYAGE DES SURFACES doivent être déposés dans un sac plastique pour ordures ménagères dédié à cela, Lorsque le sac est plein, il doit être fermé et placé dans un deuxième sac plastique pour ordures, également fermé Les déchets doivent être stockés durant 24 heures afin de réduire fortement le risque de contamination avant d'être déposé dans le bac à ordures,

DECHETERIE :

Les déchetteries de la COMCOM sont fermées aux particuliers,

Seule la déchetterie de GUILLESTRE est ouverte aux professionnels sur justificatif les mardis et jeudis de 8h à 11h30 et de 14h à 17h,

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Les services sont fermés au public. Contact par téléphone au 04 92 45 04 62 ou par mail : contact@comcomcg.com

EMPLOI DU FEU INTERDIT : La période est classée ROUGE : **INTERDICTION DU FEU SOUS TOUTES SES FORMES.**

LA POSTE : le bureau de GUILLESTRE est fermé au public, Le courrier ne sera distribué que 3 jours par semaine,

TRESORERIE de GUILLESTRE : fermée au public.

A noter, que l'ARS (Agence Régionale de la Santé) a demandé officiellement à la commune (comme dans toutes les communes) de traiter l'eau potable au Chlore pour éviter tout risque de gastroentérite, ce qui surchargera les médecins déjà bien occupés. Le traitement de l'ensemble du réseau a été fait, ne vous inquiétez pas si l'eau potable a le goût du chlore.

**Un seul numéro est à votre disposition 24/24 : 04 92 45 32 00
une astreinte est mise en place entre Maire et adjoints.**

Tous les soirs, de 20 h à 20 h 05 un moment de solidarité est organisé en faveur de toutes les personnes qui sont en « première ligne » même si vous êtes seuls.

Participez à ce mouvement.